

Les Cahiers des dix



Présentation

Fernand Harvey

Numéro 71, 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1045192ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1045192ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Harvey, F. (2017). Présentation. *Les Cahiers des dix*, (71), V–X.
<https://doi.org/10.7202/1045192ar>

Présentation

Ce 71^e numéro des *Cahiers des Dix* présente huit articles. Nous avons, de plus, le plaisir d'accueillir dans nos pages la première contribution de Dominique Deslandres, historienne de la Nouvelle-France, qui a été élue cette année membre de la Société des Dix (Fauteuil n° 10) en remplacement de Marie-Thérèse Lefebvre qui devient membre émérite.

Denys Delâge signe avec Claude Hubert un article dans lequel on s'interroge sur la validité de la disparition de nations amérindiennes dans les registres de baptêmes, mariages et sépultures au Canada français. Les thèses *disparitionnistes* relatives aux Premières Nations reposent, selon eux, sur l'analyse des registres de baptêmes, mariages et sépultures (B/M/S) du Programme en Démographie Historique de l'Université de Montréal (PRDH) dont les responsables limitent à juste titre la validité de leurs données aux individus de souche européenne ayant vécu dans la vallée du Saint-Laurent. De plus, cette base de données ne saurait contenir l'histoire nominative des ancêtres amérindiens de tous les Canadiens français, selon Delâge et Hubert, « car il est impossible pour le PRDH de réaliser une reconstitution exhaustive de toute la population du Québec ancien depuis le XVIII^e siècle parce que les archives démographiques religieuses et civiles des baptêmes, mariages et décès ne le permettent pas ». En ce qui concerne plus précisément les Algonquins, les lacunes dans les registres témoignent, toujours selon les auteurs, non pas de leur disparition, mais de la dissonance entre un mode d'enregistrement occidental et catholique appliqué à une société nomade, animiste et fondée sur un système de parenté classificatoire, articulé sur l'échange de cousins croisés.

Dominique Deslandres situe son article dans le cadre d'un vaste projet collectif de recherche sur la culture judiciaire des femmes sous le Régime français. Il a pour objectif de couvrir à terme les cinq gouvernements de Montréal, Québec,

Trois-Rivières, Louisiane, l'Acadie et des Antilles françaises. Son terrain de recherche se limite ici à la juridiction de Montréal où elle centre son analyse sur les femmes ayant un rôle actif (femmes agissantes) dans les procédures judiciaires en appel. Un dépouillement des archives judiciaires de la juridiction royale de Montréal, entre 1693 et 1760, lui a permis de comptabiliser 1 259 femmes différentes, mariées ou non, religieuses ou laïques, noires libres ou esclaves, amérindiennes libres ou panisses qui agissent de leur propre chef dans les 4 338 dossiers qui impliquent des femmes sur un total de 6 413 dossiers archivés. Deux études de cas en appel, celui de Thérèse Catin et celui de Françoise Laurent, deux femmes du milieu populaire, permettent à Dominique Deslandres de repérer les éléments constitutifs de la culture juridique féminine. D'une façon plus générale, sa recherche lui permet d'affirmer « que pendant tout le Régime français les femmes agissent bel et bien au tribunal du roi, et cela, malgré la Coutume de Paris, la longueur des procédures qui durent des années et la distance entre Montréal et Québec. Plus encore, leur bagage juridique paraît bien moins léger que nous pouvions a priori le présumer. »

Yvan Lamonde, membre émérite des Dix, nous permet, de son côté, de découvrir l'histoire de la Société des Amis (1844 à 1848), dont la fondation est contemporaine de celle de l'Institut canadien de Montréal. Il situe son analyse dans le contexte d'émergence du mouvement associatif au Bas-canada, tout en s'interrogeant sur le rapport entre ce qu'il qualifie « de mouvance culturelle de 1844 » et les événements de quête d'indépendance de 1837 et 1838. Après avoir rappelé que les anglophones de la colonie s'étaient déjà regroupés dès les années 1820 autour d'intérêts pour l'histoire, la littérature et les sciences - inspirés en cela des modèles métropolitains - et que les Canadiens français accusaient pour leur part un net retard dans ce domaine, Yvan Lamonde rend compte de la fondation, par les francophones, des premières associations patriotiques et culturelles à partir de 1834. En ce qui concerne plus particulièrement la Société des Amis, fondée en 1844 par Amédée Papineau et un groupe de sympathisants issus majoritairement des professions libérales, elle témoigne de l'expérience américaine de son fondateur. Quant aux 75 essais lus à la Société des Amis et publiés dans *La Revue canadienne*, il s'en dégage une prise de conscience par leurs auteurs des changements survenus dans la société bas-canadienne depuis l'échec des Rébellions de 1837 et 1838, tant du point de vue économique que politique et culturel. Pour sa part, Amédée Papineau, qui puise son inspiration dans les idées de la franc-maçonnerie, rejette toute approche sectaire à caractère identitaire, tout en proposant de créer « un type canadien dans le domaine de l'intelligence » qui puisse se rattacher aux valeurs universelles.

Gilles Gallichan rappelle un épisode peu connu de l'histoire politique des débuts de la Confédération : le coup d'État manqué de décembre 1869 contre P.-J.-O. Chauveau, premier ministre du Québec. Les pouvoirs de la nouvelle province de Québec, rappelle-t-il, avaient été strictement balisés par la constitution de 1867 et la marge de manœuvre du gouvernement conservateur de Chauveau dépendait pour une bonne part de l'appui de ses alliés conservateurs au niveau fédéral, dont sir George-Étienne Cartier. Il faut se rappeler qu'à cette époque les politiciens pouvaient siéger à la fois à Québec et à Ottawa en vertu du double mandat. Or, la minorité anglo-protestante du Québec voyait d'un œil soupçonneux le fait que les Canadiens français soient devenus majoritaires à l'Assemblée législative et au cabinet provincial ; et cela malgré les garanties constitutionnelles obtenues pour le maintien d'un système scolaire anglo-protestant. De plus, Chauveau, dont le pouvoir était mal assuré, avait suscité beaucoup de mécontentement du fait que son cabinet ne comptait aucun ministre issu du milieu d'affaires anglo-montréalais. Les deux ministres anglophones du gouvernement provenaient plutôt des Cantons de l'Est. Gilles Gallichan raconte donc dans quelles circonstances les députés Alexander W. Ogilvie (Montréal-Ouest) et Edward Brock Carter (Montréal-Centre) ont tenté de former une coalition de députés conservateurs et libéraux, appuyée discrètement par le maire de Montréal, William Workman, afin de renverser le gouvernement Chauveau et de transférer la capitale de la province de Québec à Montréal. Mais l'intervention sans équivoque de George-Étienne Cartier, en appui à Chauveau, aura tué dans l'œuf cette tentative de coup d'État.

Laurier Lacroix rappelle un tournant significatif dans l'œuvre de Suzor-Coté, alors qu'il est sollicité pour illustrer la première édition du roman *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon, paru à Montréal en 1916. L'artiste qui est alors au faite de sa carrière produit vingt-cinq dessins pour illustrer le roman. L'expérience s'avère néanmoins un échec, compte tenu d'une mauvaise mise en page des dessins de l'artiste et de l'inexpérience de l'éditeur Joseph-Alphonse Lefebvre, un débutant dans le domaine. *Maria Chapdelaine* est par la suite publié chez Grasset à Paris en 1921, mais sans les dessins de Suzor-Coté. Alors que cette édition parisienne allait assurer la notoriété de Louis Hémon comme écrivain, une traduction anglaise paraît la même année à Montréal par les soins de sir Andrew MacPhail qui reprend plusieurs des images de Suzor-Coté. Pour sa part, celui-ci expose une suite de cinq sculptures en plâtre inspirées du roman de Louis Hémon au Salon du printemps de l'Art Association of Montreal en mars 1922. Comme le souligne Laurier Lacroix, « à partir de ce moment, la veine Chapdelaine occupe une partie significative du travail de l'artiste, ce qui confirme sa réputation de créateur polyvalent en phase avec la société ». De 1922 à 1926, Suzor-Coté réalise

dix sculptures inspirées du roman. Cependant, le passage de l'illustration à la sculpture a comme effet de distendre le lien entre les productions de l'artiste et les figures littéraires du roman pour créer des portraits de genre ayant leur autonomie propre, sortes d'archétypes du portageur, du bûcheron, du défricheur, du «remmancheur», du médecin et du vieux fumeur.

Poursuivant son analyse des transformations des pratiques artisanales au Québec publiée dans le numéro précédent de nos *Cahiers*, Jocelyne Mathieu aborde cette fois l'*ethnodesign*, une approche relativement nouvelle d'un design de proximité « qui cherche à concilier la mission d'architectes, de designers et d'artisans en quête du beau dans l'utile enraciné au milieu et à l'histoire ». Après avoir rappelé les efforts pour moderniser l'artisanat québécois depuis les années 1930, l'auteure met l'accent sur diverses initiatives qui émergent à partir des années 1970 et s'accroissent au tournant des années 2000. Il s'agit, en somme, de redéfinir le rapport entre design et identité, tant au Québec que dans d'autres pays. L'étude commandée par le ministre Jean Cournoyer sur la main d'œuvre québécoise dans l'industrie du meuble (1971), la fondation des revues *Décor* (1972) et *Intérieurs* (1996), le projet de création d'un baccalauréat en ethnodesign à l'Université Laval (2004), ainsi que divers colloques organisés autour de la thématique de l'ethnodesign témoignent d'un souci commun de conjuguer design et originalité, cela en lien avec un enracinement culturel. Mais la question fait débat et plusieurs voies d'avenir continuent d'être explorées, comme l'explique Jocelyne Mathieu. Comment s'affranchir d'une reproduction rigide des objets et des décors du passé qu'on retrouve dans les premières tentatives de modernisation des pratiques artisanales de type professionnel sans pour autant se noyer dans un design international sans racines? Tel est le questionnement qui sous-tend cette analyse.

Andrée Fortin s'intéresse à la construction de la mémoire dans la collection « Aux limites de la mémoire ». Il s'agit d'une collection de 25 livres de photographies anciennes publiées par Les Publications du Québec et qui couvrent une période s'étendant du milieu du XIX^e siècle jusqu'aux années 1970. Chaque ouvrage compte de 175 à 200 photographies sélectionnées à la fois pour leur valeur mémorielle et pour leur qualité esthétique. Le fait que cette collection ait bénéficié d'une large diffusion rend d'autant plus intéressante l'analyse de la trame narrative, puisque celle-ci dégage à la fois la vision véhiculée par le passé et, également, les transformations de la société. L'ensemble du corpus est réparti en fonction de quatre grandes thématiques. D'abord les cadres de la mémoire reliés au temps qui passe (âges de la vie, apprentissages, cycle des saisons à la campagne, en ville et en forêt). En second lieu, les cadres de la mémoire reliés à l'espace social ou géographique (lieux de vie et classes sociales, lieux de travail, transports et déplacements). Il est ensuite question des *singularités* (événements, personnalités

publiques ou individus inconnus) et, finalement, de la mesure du changement (l'avant et l'après autour d'un même lieu ou d'une même activité). L'analyse des photos est complétée par celle des textes d'accompagnement. Andrée Fortin établit, ce faisant, un certain nombre de constats quant à la vision différente de la campagne, de la ville et de la forêt au sein de son corpus. Selon l'interprétation qu'on peut en tirer, la collection « Aux limites de la mémoire » véhicule à la fois une certaine nostalgie du passé, mais cette tendance est tempérée par une ouverture vers l'avenir qu'annonce l'adhésion à la modernité.

Simon Langlois trace un portrait évolutif des aspirations des ménages québécois à partir de trois enquêtes qui y sont consacrées : l'enquête Tremblay-Fortin (1959), l'enquête de l'Office de protection du consommateur (1977) et l'enquête Langlois sur les *Représentations sociales des inégalités et de la pauvreté au Québec* (2013). L'auteur a recours à une typologie pour distinguer, d'une part, le niveau de satisfaction des besoins de base des familles et, d'autre part, leurs aspirations, c'est-à-dire leur capacité d'améliorer leur condition de vie et de faire des projets d'avenir. C'est ainsi qu'il observe d'importants changements au cours de la longue période observée. L'enquête de 1959 a démontré qu'environ « le tiers des familles salariées francophones étaient entrées dans l'univers des aspirations tout en parvenant à satisfaire entièrement leurs besoins quotidiens ». On peut donc affirmer à la suite de Simon Langlois que « la société québécoise était déjà engagée dans la modernisation avant les années 1960 ». Près de vingt ans plus tard, l'enquête de 1977 allait plus loin en établissant que 45,7% des familles pouvaient maintenant faire partie de la catégorie des aspirations. Cette augmentation était directement liée à la prospérité économique de la période dite des « Trente glorieuses » ainsi qu'au développement du filet social de l'État-providence. Quant à l'enquête de 2003, elle se caractérise par une régression du nombre de familles qui se situent dans l'univers des aspirations, soit 38,7%. Divers facteurs expliqueraient les nouvelles tensions observées entre la satisfaction des besoins et les aspirations, tensions auxquelles sont confrontées les diverses strates sociales, incluant la classe moyenne. Tant au sein des familles que chez les individus, la progression des aspirations se trouve freinée, voire remise en cause, par le déclin des emplois liés à certains secteurs industriels, par la longue stagnation des revenus personnels, ainsi que par la hausse de la pauvreté et la rationalisation des dépenses d'un État endetté.

Fernand Harvey

Secrétaire de la Société des Dix

La Société des Dix en 2017



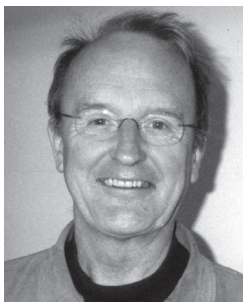
N° 1 Simon Langlois



N° 2 Andrée Fortin



N° 3 Gilles Gallichan



N° 4 Denys Delâge



N° 5 Laurier Lacroix



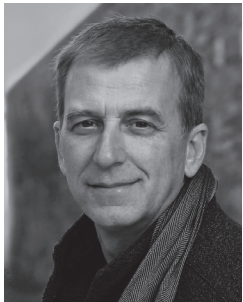
N° 6 Bernard André



N° 7 Jocelyne Mathieu



N° 8 Fernand Harvey



N° 9 Louis-Georges Harvey



N° 10 Dominique Deslandres